

# **SA CROSSJECT**

**6 rue Pauline Kergomard  
21000 DIJON**

---

**Rapport Semestriel**

**30 JUIN 2018**

## Rapport d'activité

### **Point sur l'activité**

#### ***Point sur l'activité industrielle et le calendrier***

*Sur la base des équipements qui ont été qualifiés, Crossject a poursuivi la structuration de sa Supply Chain industrielle globale (lignes de production internes et externes, ingrédients pharmaceutiques, consommables, contrôle et maintenance).*

*Au premier semestre 2018, plus de 3 000 unités de combinés ZNEO® avec substance médicamenteuse (ZNEO® Sumatriptan et ZNEO® Midazolam) ont été produites. Ces lots sont utilisés actuellement pour réaliser diverses analyses pharmaceutiques de stabilité.*

*Cependant, le moule d'un des composants de ZNEO® a subi un endommagement. Malgré les mesures prises, il a fallu finalement interrompre la production au cours de l'été, et lancer une opération de réfection complète. Le moule rénové est en place chez le fabricant, et ses nouvelles productions sont en cours d'analyse, avec des premiers résultats satisfaisants.*

*Ceci ne remet pas en cause les performances des lignes de production de la Société, ni celles de Cenexi. La production globale pourra reprendre une fois l'ensemble des tests finalisés, notamment pour les lots cliniques et de validation. Mais cela a un impact sur le calendrier des dépôts d'AMM.*

*Crossject prévoit désormais ses dépôts de demande d'AMM, aux Etats-Unis et en Europe, en 2020 pour ZNEO® Naloxone, ZNEO® Sumatriptan, ZNEO® Midazolam1, ZNEO® Adrenaline, ZNEO® Hydrocortisone et ZNEO® Terbutaline, et en 2021 pour ZNEO® Methotrexate*

#### ***Point sur le portefeuille de médicaments***

*La Société consulte régulièrement les Autorités Réglementaires en Europe et aux Etats-Unis sur les plans de développement de ses médicaments. Ces consultations ont été intenses sur 2018. La FDA a confirmé, lors d'un preIND meeting en août à Washington, le besoin prioritaire de médicaments ciblant l'overdose d'opioïdes, indication pour laquelle Crossject développe ZNEO® Naloxone.*

#### ***Point sur le business development***

*Crossject négocie actuellement avec plusieurs partenaires potentiels, notamment pour ZNEO® Sumatriptan et ZNEO® Midazolam.*

*Les discussions sont néanmoins impactées par le retard de production évoqué plus haut, dans la mesure où les négociations de paiements à la signature ('upfronts') pour les accords de licence sont notamment liées au temps estimé restant avant commercialisation.*

*Par ailleurs, aux Etats-Unis, un produit concurrent<sup>2</sup> de ZNEO® Midazolam vient d'obtenir l'AMM, avec une désignation de médicament orphelin dans l'indication d'Etat de Mal Epileptique, qui devrait lui conférer une exclusivité commerciale sur ce territoire pour ce type de crise. Crossject évalue la stratégie à adopter pour ce médicament aux Etats-Unis. Cette nouvelle ne change pas le potentiel commercial estimé de ZNEO® Midazolam en Europe. Néanmoins, un impact est à prévoir sur les négociations en cours pour la commercialisation de ZNEO® Midazolam aux Etats-Unis.*

### **Situation financière**

*Au 30 juin 2018, les produits d'exploitation ressortent en hausse de 73,7% à 2 840 K€ contre 1 635 K€ au 30 juin 2017. La production immobilisée s'établit à 1 623 K€ à fin juin 2018, en hausse de 970 K€ par rapport au 1er semestre 2017, illustrant la poursuite du développement de la Société et son activité en matière de recherche et développement. Le total des frais de Recherche et Développement inscrit à l'actif du bilan est de 11 310 K€ (4 597 K€ après amortissements)*

*Les charges d'exploitation s'élèvent à 8 177 K€ (5 891 K€ en juin 2017). Le poste Autres achats et charges externes augmente de 25 % principalement sous l'effet de la constitution du stock de composants nécessaires aux lignes de production de Gray et de Dijon désormais opérationnelles. Les charges de personnel s'établissent à 1 991 K€, contre*

---

<sup>1</sup> Dépôt en Europe. Stratégie aux Etats-Unis en cours de revue (voir paragraphe « Point sur le business development »).

<sup>2</sup> Seizalam® de Meridian Medical Technologies, Inc.

1 343 K€ à la fin du 1er semestre 2017, traduisant d'une part les effets des recrutements de l'année 2017 et d'autre part, la poursuite du renforcement des équipes au cours de ce 1er semestre notamment sur les fonctions Qualité et Développement. Au 30 juin 2018, Crossject compte 69 collaborateurs (58 au 31 décembre 2017).

Le résultat d'exploitation à fin juin 2018 ressort ainsi à - 5 337 K€.

Après prise en compte du résultat financier impacté principalement par la valorisation des titres en autocontrôle, et du Crédit Impôt Recherche 2018 à hauteur de 848 K€, le résultat net du semestre s'établit à - 4 744 K€ (-3 360 K€ en juin 2017).

Les flux de financement s'élèvent à 5 150 K€, bénéficiant de l'emprunt obligataire émis sur le premier semestre.

La capacité d'autofinancement ressort à -2 517 M€ sur le semestre.

Les flux de trésorerie de l'activité s'établissent à -5 210 K€ impactés de façon transitoire par une augmentation du BFR dû à l'encaissement de créances d'impôts et subventions en juillet (3,2 M€). La trésorerie au 30 juin 2018 de 0,8M€ a été complétée en juillet à hauteur de 5,6M€ par l'encaissement de 3,2M€ mentionné ci-dessus et par l'émission d'obligations convertibles le 12 juillet (2,5 M€).

La Société est actuellement en discussion sur des financements non dilutifs et, comme annoncé en juillet, Crossject émettra des BSA au plus tard le 30 novembre 2018.

## Apports de trésorerie depuis le 30 juin 2018

En juillet 2018, Crossject a encaissé 5,6 M€ qui s'ajoutent aux 0,8 M€ de trésorerie au 30 juin 2018. Le détail est présenté dans la partie Informations financières ci-dessous.

Par ailleurs, 2,5 M€ sont encore à percevoir en 2018 et 2019 sur les aides et avances remboursables déjà contractualisées. Les revenus commerciaux, le Crédit Impôt Recherche (supérieur à 1 M€ par an) et les BSA à émettre (voir ci-dessous) s'ajouteront à ces montants.

Enfin, la Société est actuellement en discussions sur des financements non dilutifs.

## Rapport d'activité

### Sommaire

<b>1. Bilan Actif .....</b>	<b>6</b>
<b>2. Bilan Passif .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Compte de résultat .....</b>	<b>8</b>
<b>4. Tableau de flux de trésorerie .....</b>	<b>9</b>
<b>5. Annexes aux états financiers .....</b>	<b>10</b>
<b>Note 1. Informations générales .....</b>	<b>10</b>
<b>Note 2. Evènements marquants .....</b>	<b>10</b>
<b>Note 3. Principes, règles et méthodes comptables .....</b>	<b>10</b>
Note 3.1. Frais de recherche et développement .....	10
Note 3.2. Immobilisations incorporelles .....	10
Note 3.3. Immobilisations corporelles .....	11
Note 3.4. Immobilisations financières .....	11
Note 3.5. Stocks et travaux en cours .....	11
Note 3.6. Crédits .....	11
Note 3.7. Valeurs mobilières de placement .....	11
Note 3.8. Opérations en devises étrangères .....	11
Note 3.9. Provisions pour risques et charges .....	11
Note 3.10. Provisions pour indemnité de fin de carrière .....	11
Note 3.11. Avances remboursables accordées par des organismes publics .....	12
Note 3.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	12
Note 3.13. Résultat courant – résultat exceptionnel .....	12
Note 3.14. Subventions reçues .....	12
Note 3.15. Charges de sous-traitance .....	12
Note 3.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	12
<b>Note 4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières .....</b>	<b>12</b>
Note 4.1 Valeur brute des frais de recherche & développement .....	12
Note 4.2 Valeur brute des immobilisations Incorporelles .....	12
Note 4.3 Valeur brute des immobilisations corporelles .....	13
Note 4.4 Valeur brute des immobilisations Financières .....	13
Note 4.5 Amortissements .....	13
Note 4.6 Dépréciation d'immobilisations financières .....	13
<b>Note 5. Crédits .....</b>	<b>14</b>
Note 5.1 Etat des créances de l'actif immobilisé .....	14
Note 5.2 Etat des créances de l'actif circulant .....	14
Note 5.3. Provisions pour dépréciation .....	14

<b>Note 6. Disponibilités .....</b>	<b>14</b>
<b>Note 7. Charges constatées d'avance et charges à répartir.....</b>	<b>14</b>
<b>Note 8. Capitaux propres .....</b>	<b>14</b>
Note 8.1 Variations des capitaux propres sur la période.....	14
Note 8.2 Composition du capital social :.....	15
Note 8.3 Instruments financiers dilutifs .....	15
Note 8.31. BSA.....	15
Note 8.32. BSAANE .....	15
Note 8.33. Augmentation de capital réservée .....	15
Note 8.34. Actions gratuites .....	16
Note 8.35. Obligations convertibles .....	16
Note 8.36. BSA.....	16
Note 8.37. Répartition du capital après dilution .....	16
Note 8. 4 Résultat par action .....	16
<b>Note 9. Avances conditionnées .....</b>	<b>17</b>
<b>Note 10. Provisions pour risques et charges .....</b>	<b>17</b>
<b>Note 11. Echéance des dettes à la clôture.....</b>	<b>17</b>
<b>Note 12. Avances et acomptes reçus .....</b>	<b>17</b>
<b>Note 13. Charges à payer &amp; écarts de conversion .....</b>	<b>18</b>
<b>Note 14. Produits constatés d'avance.....</b>	<b>18</b>
<b>Note 15. Produits d'exploitation.....</b>	<b>18</b>
<b>Note 16. Résultat exceptionnel .....</b>	<b>18</b>
<b>Note 17. Impôt sur les bénéfices.....</b>	<b>19</b>
<b>Note 18. Engagements reçus .....</b>	<b>19</b>
<b>Note 19. Engagements donnés .....</b>	<b>20</b>
<b>Note 20. Parties liées .....</b>	<b>21</b>
Note 20.1. Rémunération des dirigeants.....	21
Note 20.2. Transactions avec les parties liées.....	21
<b>Note 22. Liste des filiales et participations.....</b>	<b>22</b>
<b>Note 23. Évènements postérieurs à la clôture de la période.....</b>	<b>22</b>

## 1. Bilan Actif

Bilan Actif	30-juin-18			déc.-17	Variation
	Brut	Amts	Net		

### Actif immobilisé

Recherche et développement	11 310	6 712	4 597	4 031	566
Concessions, brevets, droits similaires	20 429	20 429	0		
Autres immobilisations incorporelles	138	103	34	26	8
Terrains	75		75	75	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 493	3 272	5 222	5 413	-191
Autres immobilisations corporelles	679	310	369	293	76
Immobilisations en cours	736		736	736	0
Autres Participations	100		100	100	0
Autres titres immobilisés	1 562	1 081	481	694	-213
Autres immobilisations financières	48		48	47	1
<b>Sous Total</b>	<b>43 570</b>	<b>31 907</b>	<b>11 663</b>	<b>11 417</b>	<b>246</b>

### Actif circulant

Stock	1 889	494	1 395	1 202	193
Avances et acomptes versés sur commandes					
Autres créances	3 783		3 783	2 291	1 492
Valeurs mobilières de placement	132		132	164	-32
Disponibilités	758		758	2 641	-1 883
<b>Sous Total</b>	<b>6 564</b>	<b>494</b>	<b>6 069</b>	<b>6 298</b>	<b>-229</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	202		202		202

<b>Total</b>	<b>50 335</b>	<b>32 401</b>	<b>17 934</b>	<b>17 716</b>	<b>218</b>
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	------------

## 2. Bilan Passif

Bilan Passif en K€	juin-18	déc.-17	Variation
--------------------	---------	---------	-----------

### Capitaux Propres

Capital social (dont versé : 9 267)	9 267	8 959	308
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	963	27 692	-26 729
Autres réserves		40	-40
Report à nouveau	-3 133	-22 993	19 860
Résultat de l'exercice	-4 744	-7 611	2 867
<b>Sous Total</b>	<b>2 353</b>	<b>6 086</b>	<b>-3 733</b>

<b>Avances conditionnées</b>	<b>3 647</b>	<b>3 747</b>	<b>-100</b>
------------------------------	--------------	--------------	-------------

Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	123	93	30
<b>Sous Total</b>	<b>123</b>	<b>93</b>	<b>30</b>

### Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles	4 238		4238
Emprunts et dettes bancaires	1 000	1 000	0
Découverts, concours bancaires	93		93
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	1 000	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 439	2 628	-189
Dettes fiscales et sociales	524	645	-121
Dettes sur immobilisations	2 514	2 514	0
Autres dettes	2	4	-2
<b>Sous Total</b>	<b>11 811</b>	<b>7 790</b>	<b>4 021</b>
<b>Total</b>	<b>17 934</b>	<b>17 716</b>	<b>218</b>

### 3. Compte de résultat

Compte de Résultat en K€	juin-18	juin-17	Variation
--------------------------	---------	---------	-----------

Chiffre d'affaires			
Production stockée	688	728	-40
Production immobilisée	1 623	653	970
Subventions d'exploitation	262	234	28
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	267	20	247
Autres Produits			
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 840</b>	<b>1 635</b>	<b>1 205</b>
Achats stockés			
Autres achats et charges externes	4 090	3 277	813
Impôts, taxes et versements assimilés	32	22	10
Salaires et traitements	1 369	906	463
Charges sociales	622	437	185
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 539	998	541
Dotations aux provisions	525	251	274
Autres Charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>8 177</b>	<b>5 891</b>	<b>2 286</b>

<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>-5 337</b>	<b>-4 256</b>	<b>-1 081</b>
------------------------------	---------------	---------------	---------------

<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-252</b>	<b>396</b>	<b>-648</b>
---------------------------	-------------	------------	-------------

<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>-5 589</b>	<b>-3 860</b>	<b>-1 729</b>
-------------------------------------	---------------	---------------	---------------

<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-3</b>	<b>-1</b>	
------------------------------	-----------	-----------	--

Impôts sur les bénéfices	-848	-501	-1 349
--------------------------	------	------	--------

<b>RESULTAT NET</b>	<b>-4 744</b>	<b>-3 360</b>	<b>- 1 384</b>
---------------------	---------------	---------------	----------------

Résultat par action en Euros	-0,51	-0,38
------------------------------	-------	-------

#### 4. Tableau de flux de trésorerie

RUBRIQUES	30/06/2018	31/12/2017
<b>Résultat net</b>	<b>- 4 744,00</b>	<b>- 7 611,00</b>
Amortissements et provisions	2 227,00	2 054,00
Plus-values de cession, nettes d'impôts		
Autres produits et charges calculées		
Annulation résultat exceptionnel sur annulation de dettes		
Capacité d'autofinancement	- 2 517,00	- 5 557,00
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	- 2 693,00	583,00
<b>(1) Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>- 5 210,00</b>	<b>- 4 974,00</b>
Acquisition d'immobilisations	- 1 950,00	- 4 248,00
Cession d'immobilisations, nettes d'impôts		
<b>(2) Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 1 950,00</b>	<b>- 4 248,00</b>
Augmentation de Capital	308,00	1 667,00
Primé d'émission	704,00	5 745,00
BSA	-	-
Emprunts Obligataires	5 250,00	
Conversion Obligation	- 1 012,00	
Remboursements d'emprunts		
Billets de Trésorerie	-	755,00
Dettes sur immobilisations	-	720,00
Avances remboursables	- 100,00	3 457,00
<b>(3) Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 5 150,00</b>	<b>- 9 394,00</b>
<b>Variations de trésorerie (1)+(2)+(3)</b>	<b>- 2 010,00</b>	<b>172,00</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>2 806,00</b>	<b>2 634,00</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>796,00</b>	<b>2 806,00</b>

## 5. Annexes aux états financiers

### Note 1. Informations générales

La société Crossject est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est Parc Mazen-Sully, 6 rue Pauline Kergomard – 21000 Dijon

Les comptes au 30 Juin 2018 ont été arrêtés par le directoire du 24 Septembre 2018 et présentés au conseil de surveillance le 25/09/2018.

### Note 2. Evènements marquants

- Structuration de la supply-chain industrielle globale
- Une rupture d'approvisionnement d'un composant est en voie de résolution et a un impact sur les dépôts d'AMM3 maintenant prévus en 2020
- PreIND meeting avec la FDA concernant ZENEOR® Naloxone

### Note 3. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes ont été établis conformément au plan comptable général Français selon les mêmes règles que celles utilisées à la clôture des exercices précédents en respectant le principe de continuité d'exploitation. Ces comptes impliquent que la société fasse un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, dans le cadre des principes comptables appliqués, qui affectent les actifs, les passifs, les notes sur les actifs et les passifs potentiels à la date des comptes, ainsi que les produits et charges enregistrés pendant la période. La société revoit ses estimations de manière régulière. Des évènements et des changements de circonstances peuvent conduire à des estimations différentes, et les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### Note 3.1. Frais de recherche et développement

Depuis l'exercice 2011, l'option pour la comptabilisation en immobilisations incorporelles des frais de recherche et développement est appliquée dès lors que les critères d'activation sont remplis.

Les frais de développement sont ainsi activés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise, et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais immobilisés correspondent aux coûts supportés pendant les phases de développement et de tests, à l'exclusion des phases d'analyse préalable. Ils comprennent les salaires et charges sociales des ingénieurs et techniciens de développement (basés sur des feuilles de temps individuelles et mensuelles) et les coûts de sous-traitance liés. Ils sont inscrits à l'actif dès que la société a suffisamment de visibilité sur les moyens de les finaliser et de les commercialiser.

Ces frais de développement sont amortis à partir de leur comptabilisation à l'actif sur une durée de 4 ans. A chaque clôture, les perspectives de ventes futures sont analysées afin de vérifier qu'il n'y a pas lieu de procéder à des amortissements complémentaires, des dépréciations ou une revue du plan d'amortissement.

Les frais de développement ne correspondant pas aux critères d'activation et les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation courantes au fur et à mesure de leur engagement.

#### Note 3.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût historique et sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation prévue par la société.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées. En revanche, la société n'a pas retenu l'option pour la comptabilisation des coûts d'emprunt dans le coût d'entrée des immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont composées de :

- brevets acquis le 1<sup>er</sup> Janvier 2002, amortis selon leur nature sur 2, 10 ou 15 ans.
- logiciels de gestion sont amortis sur 1 à 5 ans.
- droits d'utilisation sur une ligne industrielle, amortis sur 18 mois
- frais de développement amortis sur 4 ans

---

<sup>3</sup> : AMM : Autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorisations réglementaires

### **Note 3.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif pour leur coût d'acquisition

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis.

L'ensemble des actifs corporels, est amorti selon le mode linéaire sur la base de leur durée d'utilisation.

Les taux d'amortissement sont compris entre 4 et 25 % à l'exception de certains moules de recherche amortis sur 12 mois

### **Note 3.4. Immobilisations financières**

Elles correspondent aux actions d'autocontrôle issues de la fusion avec la société CIP évaluées au cours du 30 Juin 2018, et à des dépôts de garantie.

### **Note 3.5. Stocks et travaux en cours**

Le stock est évalué au 30 Juin 2018 selon la méthode FIFO au coût d'achat ou au coût de production selon la nature des produits.

Le stock de produits semi-finis est déprécié à la clôture de l'exercice selon la qualité de la production.

### **Note 3.6. Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de clôture.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif correspondant à la période au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

### **Note 3.7. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement correspondent aux actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité et à un placement de trésorerie. A la clôture de chaque exercice si l'évaluation est inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée. En cas de plus-value latente, le montant n'est pas comptabilisé en produit.

### **Note 3.8. Opérations en devises étrangères**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan dans les postes « écarts de conversion » actifs et passifs. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision pour risques et charges d'un montant équivalent.

### **Note 3.9. Provisions pour risques et charges**

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements en cours ou survenus rendent probables, dont le montant est quantifiable quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Les risques éventuels ou les demandes de tiers dont le management en coordination avec les avocats de la société estime qu'elles ne reposent sur aucun fondement juridique ne donnent pas lieu à provision. (Cf Note 10 renvoi 1 )

### **Note 3.10. Provisions pour indemnité de fin de carrière**

La provision relative aux indemnités de départ en retraite figure au passif du bilan. Elle est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière en retenant comme hypothèses :

- Indemnités prévues par la convention de la chimie
- Table de Turn Over nationale
- Table de mortalité provisoire (2013-2015)
- Taux de croissance des salaires de 2%
- Taux d'actualisation de 1,51 %

### **Note 3.11. Avances remboursables accordées par des organismes publics**

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « autres fonds propres – avances conditionnées » (Note 9)

### **Note 3.12. Reconnaissance du chiffre d'affaires**

La société est encore dans sa phase de développement et ne dégage pas encore de revenus récurrents.

La production immobilisée correspond aux frais de recherche et développement inscrits à l'actif du bilan

### **Note 3.13. Résultat courant – résultat exceptionnel**

Le résultat courant enregistre les produits et charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments inhabituels des activités ordinaires ont été portés en résultat courant. Il s'agit notamment des reprises de provisions pour risque et charges

Pour déterminer le résultat exceptionnel (Note 16), la société retient la conception issue de la liste de comptes du PCG (230-1).

### **Note 3.14 Subventions reçues**

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention. Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

### **Note 3.15. Charges de sous-traitance**

Le stade d'avancement des contrats de sous-traitance à des tiers de certaines prestations de recherche est évalué à chaque clôture afin de permettre la constatation en charges à payer du coût des services déjà rendus.

### **Note 3.16 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actif « valeurs mobilières de placement », « instruments de trésorerie » et « disponibilités », dans la mesure où les valeurs mobilières de placement et les instruments de trésorerie sont disponibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Les soldes créditeurs bancaires et les intérêts courus et non échus qui s'y rattachent sont déduits de cette somme lorsqu'ils correspondent à des découverts momentanés.

## **Note 4. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières**

### **Note 4.1 Valeur brute des frais de recherche & développement**

	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Frais recherche & développement	9 687	1 623		11 310

### **Note 4.2 Valeur brute des immobilisations Incorporelles**

<b>Nature</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Logiciels'	120	17		137
<b>TOTAL</b>	<b>20 549</b>	<b>17</b>		<b>20 567</b>

**Note 4.3 Valeur brute des immobilisations corporelles**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Matériels et outill, Disposable LAB	4 534	210		4 743
Outilages industriels	51			51
Terrain	75			75
Construction	3 698			3 698
Agencements	304	61		366
Matériels de Bureau	275	38		314
Immobilisations en cours	735			735
<b>TOTAL</b>	<b>9 674</b>	<b>309</b>		<b>9 983</b>

**Note 4.4 Valeur brute des immobilisations Financières**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres en Autocontrôle	1 562			1 562
Dépôt de garantie	47			47
<b>TOTAL</b>	<b>1 906</b>			<b>1 902</b>

**Note 4.5 Amortissements**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais de recherche et développement	5 655	1 057		6 712
Brevets	20 004			20 004
Droits d'utilisation Ligne de production	425			425
Constructions	199	86		286
Logiciels	93	9		103
Matériels et outillages industriel	2 671	315		2 985
Agencements	147	10		157
Matériels de Bureau	139	14		153
<b>TOTAL</b>	<b>29 335</b>	<b>1 491</b>		<b>30 826</b>

**Note 4.6 Dépréciation d'immobilisations financières**

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Dépréciation des titres en autocontrôle	868	213		1 081
<b>TOTAL</b>	<b>868</b>	<b>213</b>		<b>1 081</b>

## Note 5. Crées

Note 5.1 Etat des créances de l'actif immobilisé	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dépôts de garantie	47		47
<b>Total</b>	<b>3 782</b>	<b>3 324</b>	<b>458</b>

  

Note 5.2 Etat des créances de l'actif circulant	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 159	1 159	
Débiteurs divers	365	365	
Crédit d'impôt recherche (1) (2) & CICE	2 258	1 800	458
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>3 782</b>	<b>3 324</b>	<b>458</b>

(1) Suite à la cession de la créance de 1352 k€ relative au crédit d'impôt 2017 au profit du fonds de titrisation PREDIREC INNOVATION 2020 la société a encaissé en juillet 2018 945 k€. Un complément de 120 k€ sera encaissé dès paiement de l'administration. Le solde sera versé à l'issue de la prescription fiscale

(2) Compte tenu de notre activité et des opérations de recherche antérieures qui ont toujours donné lieu au remboursement par l'état de la créance de crédit d'impôt sur une créance de recherche, le montant estimé au 30 Juin 2018 sur la base des dépenses effectuées à cette date a été comptabilisé en créance et classé sous la rubrique autres créances au bilan.

## Note 5.3. Provisions pour dépréciation

La provision comptabilisée correspond à la dépréciation calculée sur les stocks.

## Note 6. Disponibilités

Ce poste comprend les comptes à terme les soldes bancaires et le solde espèce du contrat de liquidité.

## Note 7. Charges constatées d'avance et charges à répartir

	30/06/2018	31/12/2017
Charges constatée d'avance	0	129

Les charges constatées d'avance sont composées de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée. Les charges à répartir correspondent aux frais de structuration de l'emprunt obligataire. Elles sont reprises au fur et à mesure de la conversion.

## Note 8. Capitaux propres

### Note 8.1 Variations des capitaux propres sur la période

	Capitaux propres à l'ouverture	Augmentation d'affectation capital (1)	Résultat au 30 juin 2018	Capitaux propres à la clôture
Capital	8 958	308		9 266
prime d'émission	27 679	704	-27 420	963
Bons de souscription d'actions	13		-13	
Report a Nouveau	-22 992		19 862	-3 134
Résultat	- 7 611		7 611	-4 745
Réserves indisponibles	40		- 40	-4 745
Capitaux Propres	6 086	1 012	0	-4 745
				2 354

- (1) L'augmentation de capital correspond à la conversion de 1 100 000 Obligations sur un total de 5 706 522. Suite à cette conversion 308 500 ont été créées

**Note 8.2 Composition du capital social :**

Le capital social est composé de 9 267 202 actions ordinaires. (8 958 702 au 31 Décembre 2017)

**Note 8.3 Instruments financiers dilutifs**

**Note 8.31. BSA**

Nombre de BSA	BSA (1)	BSA2 (2)	BSA3 (3)
Alexandre Patrick	138 026		173 500
Castano Xavière	25 922		52 050
Muller Bérénice	11 052		
Muller Timothée		10 000	
Scientex représentée par Mr Muller Timothée		10 000	121 450
Total	175 000	20 000	347 000
Prix de souscription unitaire	0,01€	0,01€	0,03€

- (1) L'assemblée générale du 9 Juillet 2012 a autorisé le directoire à procéder à l'attribution de 175 000 bons de souscription au prix de 0,01€. Chaque bon donne droit de souscrire une action au prix de 0,99 €. Initialement la durée d'exercice était de 5 ans et les bons étaient inaccessibles. L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a porté le délai d'exercice à 10 ans et les bons sont devenus cessibles.
- (2) L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a autorisé le directoire à procéder à l'attribution de 70 000 bons de souscription (BSA2) au prix de 0,01€. L'assemblée générale du 11 Juin 2013 a constaté la caducité de 13000 de ces bons suite à la démission de ses fonctions de salariés d'un des bénéficiaires. Au cours de la période précédente 37 000 bons ont été exercés (Note 2) . Chaque bon restant (20 000) donne droit de souscrire une action au prix de 0,99 €.
- (3) L'assemblée générale du 11 Juin 2013 a émis 347 000 bons « BSA management 3 » au prix de 0,03 € conférant à chaque titulaire le droit de souscrire à une action ordinaire au prix d'exercice de 2,77 €. La durée d'exercice est de 10 ans et les bons sont cessibles.

**Note 8.32. BSAANE**

Le directoire, faisant usage de la délégation consentie par l'assemblée générale mixte du 12 décembre 2013 et sur autorisation du conseil de surveillance dans sa séance du 12 juin 2014, a décidé le 18 juin 2014 d'émettre 47 500 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions nouvelles ou existantes (ci-après les « BSAANE ») au profit de certains salariés et mandataires au prix de souscription de un euro.

47 250 BSAANE ont été souscrites par leurs bénéficiaires.

Chaque BSAANE donnera le droit de souscrire ou d'acquérir 1 action de la société au prix de 10,16 euros, avec des périodes et conditions d'exercice variables selon la nature des BSAANE.

**Note 8.33. Augmentation de capital réservée**

L'assemblée générale du 14 Décembre 2012 a décidé d'une augmentation de capital complémentaire réservée aux titulaires des 175 000 BSA (Note 8.31 – 1) permettant de souscrire au maximum 32 727 actions au prix de un euro. Le directoire a tous pouvoirs pour recueillir les souscriptions le moment venu.

#### **Note 8.34. Actions gratuites**

Dans le cadre de l'autorisation consentie au directoire par l'Assemblée Générale du 31 Mars 2016, celui-ci a désigné les bénéficiaires de 59 250 attribuées gratuitement sur un total de 60 000.

La période d'acquisition débute à compter de la décision du Directoire d'attribuer des actions et vient à expiration sous réserve de la réalisation des conditions le :

- 1 septembre 2018 pour 21 000 actions
- 15 Avril 2019 pour 20 250 actions
- 16 Mai 2020 pour 18 000 actions

Un délai de conservation d'un an des actions attribuées gratuitement est prévu,. Ces dernières seront librement cessibles à l'issue.

Au 30 Juin 2018, 750 actions gratuites restent à attribuer

#### **Note 8.35. Obligations convertibles**

Par placement privé auprès de plusieurs investisseurs européens la société a émis un emprunt obligataire convertible de 5,250 millions d'euros.

Un total de 5 706 522 obligations convertibles ont été souscrites sur la base de 92% de la valeur nominale et ne porteront pas intérêt. Elles viendront à échéance le 11 février 2020.

Le prix de conversion des OC sera égal au plus bas entre 4,50 euro et un cours de bourse moyen pondéré sur 30 jours de l'action CROSSJECT précédent la notification de conversion diminué d'une décote de 10%, dans le respect du plafond autorisé.

Au 30 Juin 2018, 4 606 522 obligations restent à convertir. Sur la base des conditions de conversion du 19 Juin 2018, si toutes les OC étaient converties, 1 381 956 nouveaux titres seraient créés

#### **Note 8.36. BSA**

Le 16 février 2018, chaque actionnaire de CROSSJECT a reçu gratuitement un BSA par action détenue. Les titulaires des BSA ont pu exercer et ainsi obtenir des actions de CROSSJECT à compter du 10 avril 2018 et jusqu'au 30 juin 2018 à minuit inclus. Le prix d'exercice des BSA était de 4,50 euro par action. La parité d'exercice établissait que 10 BSA donnaient le droit de souscrire 1 action nouvelle CROSSJECT à 4,50 euro. Au 2 Juillet 2018, 13 627 actions ont été créées suite à l'exercice des BSA. Les BSA non exercés sont caduques.

#### **Note 8.37. Répartition du capital après dilution**

L'exercice des BSA (note 8.31), des BSAANE (8.32) , l'augmentation de capital (note 8.33) , l'acquisition des actions gratuites (note 8.34) les obligations convertibles (note 8.35) et les BSA (note 8.36) se traduiraient par la création de 2 077 560 actions.

Le capital serait composé de 11 344 762 actions de € 1,00 de nominal.

#### **Note 8. 4 Résultat par action**

Résultat net de la période	Nombre d'actions		Résultat par action	
	Non Dilué	Dilué	Non Dilué	Dilué
30-juin-18	-4 744	9 267 202	11 344 762	-0,511912€
31-déc-17	- 7 611	8 958 702	9 640 979	-0,849561 €

### Note 9. Avances conditionnées

Au 30 Juin 2018 Crossject bénéficie d'avances conditionnées décrites au 3.12.

- 3 647 000 € dans le cadre du programme d'investissements d'Avenir -Projets industriels d'avenir "Appel à projets Générique" accordé le 30 Octobre 2015. Le remboursement est prévu par échéances trimestrielles sur 4 ans à compter du 1r Juin 2019 sauf échec technique ou commercial du projet constaté. (Cf 19.3)

### Note 10. Provisions pour risques et charges

	31/12/2017	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	30/06/2018
Provision pour risques (1)					
Provision pour charges (2)	92 792	30 125			122 917
<b>TOTAL</b>	<b>92 792</b>	<b>30 125</b>			<b>122 917</b>

(1) Le 12 juin 2018, la société a reçu une assignation devant un tribunal de commerce en paiement d'une indemnité de fin de contrat et de diverses indemnités accessoires pour un montant total s'élevant à 1 455 414 €. Aucune date de plaidoirie n'a été fixée pour l'instant. Le 17 octobre 2018, la société déposera ses conclusions en réponse, dans lesquelles son Avocat opposera une absence de fondement aux diverses demandes indemnитaires.

En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée. (Cf règles et Méthodes Note 3.9)

(2) La provision pour charges couvre les charges d'indemnité pour départ à la retraite, charges sociales comprises

### Note 11. Echéance des dettes à la clôture

Echéancier des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes	5 331	93	4 638	600
Fournisseurs	2 440	2 440		
Dettes fiscales & sociales	524	524		
Autres dettes	2	2		
Dettes sur Immobilisations	2 514	1 347 (1)	1 167(1)	
Avance reçue (cf note 12)	1 000		1 000	
<b>TOTAL</b>	<b>11 811</b>	<b>4 406</b>	<b>6 805</b>	<b>600</b>

(1) Cf note 24 §3

### Note 12. Avances et acomptes reçus

Au cours de l'exercice précédent, la société a facturé et encaissé une avance sur une option de vente de licence pour un million d'euros relative à l'utilisation du dispositif ZENEO dans une indication choc anaphylactique avec Adrénaline. A ce stade, en l'attente des éléments techniques nécessaires à l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché, cette somme a été comptabilisée en avance reçue sur commande en cours.

### Note 13. Charges à payer & écarts de conversion

#### Note 13.1. Détail des charges à payer

	30/06/2018	31/12/2017
Fournisseurs factures non parvenues	133	62
Congés payés	194	121
Charges sociales sur congés payés	85	55
Provision taxe sur salaires	26	49
Etat Charges a payer	2	42
<b>Total Dettes fiscales et sociales à payer</b>	<b>307</b>	<b>267</b>

#### Note 13.2. Ecarts de conversion – actifs et passifs

Les écarts de conversion actifs correspondent aux pertes de change latentes sur les créances et les dettes libellées en devises étrangères. Les écarts de conversion passifs correspondent aux gains de change latents sur les créances et les dettes libellées en devises étrangères.

Au 30 Juin 2018, il n'y a plus de créances ni de dettes libellés en devises. Aucun écart de conversion n'est constaté.

### Note 14. Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.

### Note 15. Produits d'exploitation

#### Note 15.1. Détail du Chiffre d'affaires

Au 30 Juin 2018, aucun chiffre d'affaires n'a été comptabilisé.

#### Note 15.2. Production immobilisée

La production immobilisée comptabilisée au cours de la période s'élève à 1 623 036 €.

#### Note 15.3. Subventions

Les subventions acquises au titre de l'exercice s'élèvent à 262 217 €

- Programme ARI : 250 000 €
- Aides diverses : 12 217 €

#### Note 15.4. Reprise sur provisions et transfert de charges

Les transferts de charges correspondent essentiellement à des avantages en nature liés à l'utilisation de véhicules.

Les reprises de provision correspondent à la reprise des provisions pour risques relatives aux litiges dont l'issue est devenue définitive au cours de l'exercice.

### Note 16. Résultat exceptionnel

	30/06/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	0	140
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	418

## **Note 17. Impôt sur les bénéfices**

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Les montants comptabilisés en résultat au titre de l'impôt sur les sociétés sont essentiellement des produits relatifs au Crédit d'impôt recherche. Le produit correspondant au CIR de la période s'élève à 848 k€ (1 352 k€ en 2017). Les déficits fiscaux et amortissements reportables dont dispose la société s'établissent à 72 849 985€ au 31 Décembre 2017. Compte tenu de la législation actuellement en vigueur, ces reports déficitaires ne sont pas limités dans le temps.

## **Note 18. Engagements reçus**

### **Note 18.1 Note 18.1. Contrat de licence Zénéo ® Adrénaline**

Le contrat de partenariat, signé le 22 janvier 2013, prévoit le paiement d'une rémunération fixe et forfaitaire de 9 millions d'euros entre la date de signature et la date des autorisations de mise sur le marché Europe et USA. La société a encaissé au titre de ce contrat la somme de un million d'euros au cours l'exercice 2013.

Au 30 Juin 2018, la société n'a reçu aucun autre engagement.

### **Note 18.2. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate France**

Le contrat, a signé le 19 Juillet 2012, prévoit le paiement d'une rémunération de 1 millions d'euros entre la date de signature et la date de l'obtention du prix. La société a encaissé au titre de ce contrat la somme de 250 k€ d'euros au cours l'exercice 2012.

Au 30 Juin 2018, la société n'a reçu aucun autre engagement.

### **Note 18.3. Contrat de licence Zénéo ® Méthotrexate Chine**

Le contrat, signé le 30 Août 2015, prévoit le paiement d'une rémunération de 3 millions d'euros entre la date de signature et la date d'obtention de l'autorisation de mise sur le marché en Chine. Aucun versement n'a été reçu

Au 30 Juin 2018, la société n'a reçu aucun autre engagement.

### **Note 18.4. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)**

Conformément à la décision du Premier Ministre du 29 Octobre 2015, Crossject a bénéficié d'un accord de BPI France pour recevoir une aide d'un montant maximum de 6 667 507 € comprenant 210 033 € de subvention et 6 457 474 € sous forme d'avance récupérable. Le calendrier de versement actualisé par l'avenant n°2 du 7 Mars 2018 au contrat est :

	Subvention	Aide remboursable
Montant octroyé	210 033 €	6 457 474 €
nov-15	109 000€	827 000 €
EC 1 : Mars 2017	58 000 €	2 820 000 €
EC 2 : Juillet 2018		1 298 488 €
EC 3 : (1)		543 365 €
EC 4 : (2)	43 033 €	968 621 €

(1) Sous réserve de produire:

- l'accord des autorités réglementaires compétentes pour la réalisation des études de bioéquivalence (nécessaires aux dossiers Europe et USA) pour le Zeneo Naloxone dans l'indication overdose aux opioïdes.

- l'accord des autorités réglementaires compétentes pour la réalisation des études de bioéquivalence (nécessaires aux dossiers Europe et USA) pour le Zeneo Terbutaline dans l'indication de la crise d'asthme.
- Fourniture du rapport « facteurs humains » démontrant la sécurité d'utilisation de Zeneo Midazolam dans l'indication épilepsie, de Zeneo Naloxone dans l'indication overdose aux opioïdes et de Zeneo Terbutaline dans l'indication de la crise d'asthme.
- Ses derniers bilans, comptes de résultats et plan de financement prévisionnels avec la vérification par Bpifrance de la capacité de la société à poursuivre le programme, et mise en place des apports en fonds propres, si nécessaire.

(2) Pas de conditions

**Note 18.5 \*Programmes Eurostars Easy-Inject**

Dans le cadre de ce programme, la société recevra en 2018, le solde de la subvention soit 180 000€

**Note 19. Engagements donnés**

**Note 19.1. Sofigexi**

Selon le protocole d'accord du 29 septembre 2011 (remplaçant celui du 31 mars 2008), Sofigexi doit percevoir une redevance de 2% du chiffre d'affaires à partir de l'année suivant l'année où Crossject cumule € 15 millions de ventes de dispositifs, redevance plafonnée à € 17 millions. A ce jour aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé à ce titre.

**Note 19.2. Indemnités**

Conformément à la décision du conseil de surveillance en date du 19 novembre 2013, Mr Patrick Alexandre percevra une indemnité de fin de mandat d'un montant équivalent à une année de rémunération fixe.

**Note 19.3. Programmes Investissements d'avenir – Projets industriels d'AVENIR (PIAVE)**

L'aide perçue et décrites note 18.2 sera remboursable forfaitairement en quatre années par trimestrialités égales à compter du 30 juin 2019. En cas d'échec technique ou commercial, le remboursement de cette aide ne sera pas exigible.

A compter du dernier remboursement selon l'échéancier ci-dessus, et dès que le chiffre d'affaires et/ou le montant des revenus HT cumulés générés par l'exploitation des produits et services résultants des investissements et/ou intégrant les développements réalisés dans le cadre du projet, sera supérieur ou égal à 40 000 000 € (quarante millions d'euros), la société devra verser pendant 5 ans (cinq ans) un intérressement de 1,5% (un virgule cinq pour cent) desdits chiffres d'affaires ou revenus annuels HT. Ce remboursement complémentaire est plafonné à 4 000 000 € (quatre millions d'euros).

Le cas échéant et dans la limite du montant des aides récupérables effectivement versées, la société devra verser:

- 45% (quarante-cinq pour cent) des produits hors taxes générés par la cessions de titres de propriété intellectuelle issus du projet, ainsi que de la cession des prototypes, préséries et maquettes réalisés dans le cadre du projet.
- 45% (quarante-cinq pour cent) du produit hors taxes, des concessions de droits d'exploitation des titres de propriété intellectuelle issus du projet perçus au cours de l'année calendaire précédente.

En tout état de cause,

- La période totale incluant les remboursements forfaitaires et le remboursement complémentaire est limitée à 15 ans (quinze ans) à compter de la première échéance du remboursement forfaitaire
- Si aucun remboursement n'est intervenu dans un délai de 10 ans (dix ans) à compter du dernier versement de l'aide, le présent contrat sera résilié de plein droit sans autre formalité et la société sera déliée de toute obligation de paiement de retours financiers.

#### **Note 19.4. Acquisition d'un site industriel**

Par acte notarié en date du 25 Novembre 2015, la société a acquis un immeuble à construire livré en 2016 pour un prix forfaitaire définitif non révisable et non actualisable de 3 774 000 € HT (Trois millions sept cents soixante quatorze mille euros) payable selon le calendrier ci après :

<i>Versé en 2015</i>	<i>234 000,00 €</i>
<i>Versé en 2016</i>	<i>306 000,00 €</i>
<i>Versement 2017</i>	<i>720 000,00 €</i>
<i>Versement 2018 (1)</i>	<i>1 347 000,00 €</i>
<i>Versement 2019 (1)</i>	<i>1 167 000,00 €</i>
<i>Total</i>	<i>3 774 000,00 €</i>

(1) Cf note 24 §3

A défaut de paiement par la société d'une seule échéance de prix aux termes convenus, la vente sera résolue de plein droit, sans qu'il soit besoin de remplir aucune formalité judiciaire, trente (30) jours après un simple commandement de payer demeuré infructueux et contenant déclaration par le vendeur de son intention d'user du bénéfice de la présente clause. Le tout sans préjudice de l'indemnisation suivante :

- 400.000,00 € dû par la société au VENDEUR à titre d'indemnisation à laquelle s'ajoutera une somme égale à 7,5 % du prix de vente HT par an, calculé prorata temporis à compter de la date de livraison.

#### **Note 20. Parties liées**

##### ***Note 20.1. Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

##### ***Note 20.2. Transactions avec les parties liées***

Aucune autre transaction n'a eu lieu au 30.06.2018.

#### ***Note 21. Effectifs de clôture***

Au 30 juin 2018, la société employait 73 Personnes. (62 Personnes au 31 Décembre 2017)

## Note 22. Liste des filiales et participations

### Renseignements détaillés concernant les filiales & participations détenues à plus de 50%

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
CROSSJECT PHARMA	100 000 €	-5 030	100	100 000 €	100 000 €	0	0	0	-4 767 €	0

La société ne détient aucune autre filiale ou participation

## Note 23. Évènements postérieurs à la clôture de la période

1. Emission d'un emprunt obligataire convertible le 12 Juillet 2018 de 2,5 millions d'euros, au profit de plusieurs investisseurs européens, à échéance deux ans.

Chaque OC donne droit en cas de conversion, à un nombre d'Actions nouvelles égal à la valeur nominale d'une OC divisée par la valeur la plus basse entre :

- Trois virgule trente-six euros (3,36 €), et
  - Quatre-vingt-dix pourcent (90%) du plus petit CMPV pris parmi les trente dernières séances de bourse précédant la date de demande de conversion des OC par son Titulaire
- *Sans que ce prix puisse être inférieur à 80 % de la moyenne pondérée des cours des 30 dernières séances de bourse précédant sa fixation*
  - *Et sans que le nombre total d'actions ainsi émises suite aux demandes de conversion puisse excéder 3.000.000 d'actions d'une valeur nominale unitaire d'un (1) euro.*

Sur la base indicative du prix fixe de conversion de 3,36 euros, si toutes les OC étaient converties, 815 217 actions nouvelles seraient créées, représentant une dilution de 23,68 % (compte-tenu des instruments dilutifs existants).

Les OC ne seront pas admises aux négociations sur Euronext Growth.

2. Encaissements de créances intervenus en Juillet 2018 pour un total de 5 495 k€
  - Jalon EC 3 du Piave : 1 298 k€
  - Préfinancement partiel CIR 2017 : 945 K€
  - Emprunt Obligataire (Net de frais) : 2 350 K€
  - Aide à la Réindustrialisation : 250 k€
  - Exercice BSA : 62 k€
  - Remboursement de TVA : 590 k€
3. La société a obtenu un accord de principe de la société Est Métropole pour décaler d'un an les échéances de 2018 et 2019 relatives au paiement du bâtiment (Cf Note 19.4) moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 100 k€ en 2018.